

Trets, le 11 janvier 2023

MAIRIE DE TRET'S

Secrétariat Général

Tel : 04 42 37 55 14
sg@ville-de-trets.fr

Réf : PC/FP/PA

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 17 janvier 2023

Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2022.

Rapporteur :

M. ACCOLLA :

- 1) Présentation du rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du service Public de Prévention et des Gestion des Déchets ménagers et Assimilés de la Métropole (RPQS) ;
- 2) Acceptation du versement des subventions « Pass loisirs » aux associations pour l'exercice 2022/2023 ;

M. TRINCHERO :

- 3) Vote des taux d'imposition 2023 des taxes directes locales ;
- 4) Vote des Budgets Primitifs 2023 Commune et service annexe du cimetière ;
- 5) Approbation d'ajustement des autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) ;
- 6) Admission en non-valeurs des créances éteintes et irrécouvrables ;
- 7) Approbation de la garantie d'emprunt à la société Famille et Provence pour l'acquisition d'un logement en VEFA ;
- 8) Approbation de la décision modificative au budget principal n°4-2022 ;

M. SOLA :

- 9) Approbation d'une régularisation d'une imbrication rue Borde (division en volumes) ;

Questions diverses et citoyennes.

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Rapporteur : M. le Maire

N°01/2023 : Convention avec l'association Trets Tennis Club pour 4 interventions par semaine pour un coût de 25€ TTC de l'heure pour la période du 03/01 au 14/04/2023 ;
N°02/2023 : Convention avec l'association Gymnastique Sportive Tretsoise (Mme DOZON) pour 4 interventions par semaine pour un coût de 25€ TTC de l'heure pour une période du 03/01 au 14/04/2023 ;
N°03/2023 en date du 28/11/2022 : représentation juridique des intérêts de la commune par maître Roch LUSINCHI dans le cadre de la procédure judiciaire en cours contre madame ARRIGHI et messieurs FERAUD ;
N°04/2023 en date du 29/11/2022 missions de contrôle technique pour le centre de loisirs marché 22-14 attribué à la société ALPES CONTRÔLES pour un montant de 21 960€ TTC ;
N°05/2023 en date du 29/11/2022 missions de contrôle technique pour la Gardi marché 22-15 attribué à la société ALPES CONTRÔLES pour un montant de 23 448 TTC ;
N°06/2023 en date du 16/12/2022 : représentation juridique des intérêts de la commune par maître PONTIER dans le cadre d'une étude complète relative à la récupération des sommes mises à la charge de la SCI PIUMINO à la suite de la décision d'exécution d'office du péril rue Gasquet ;
N°07/2023 en date du 15/12/2022 prestations de service en cas de réparation à faire sur le radar pédagogique contrat attribué à la société ELAN CITE pour un montant de 199€ HT par an pour une durée de 3 ans ;
N°08/2023 en date du 31/07/2022 prestations de service pour les réceptacles d'hygiène féminine et diffuseurs de parfum contrat attribué à la société INITIAL hygiène services pour un montant mensuel de 401.50€ HT soit 4 818€ HT par an pour une durée de 3 ans ;

N°09/2023 en date du 8/12/2022 : représentation juridique des intérêts de la commune par le cabinet NEMESIS dans le cadre de la procédure de référé en cours contre madame BENCHOARA ;
N°10/2023 en date du 19/12/2022 missions de coordination sécurité et protection de la santé pour le complexe sportif de La Gardi marché 22-26 attribué à la société ALPES CONTRÔLES pour un montant de 13 020€ TTC ;
N°11/2023 en date du 19/12/2022 missions de coordination sécurité et protection de la santé pour le centre de loisirs marché 22-27 attribué à la société ALPES CONTRÔLES pour un montant de 7 140€ TTC ;
N°12/2023 en date du 19/12/2022 missions de contrôle technique pour la place de la Libération marché 22-28 attribué à la société ALPES CONTRÔLES pour un montant de 13 560€ TTC ;
N°13/2023 en date du 19/12/2022 missions de contrôle technique pour la Forge marché 22-30 attribué à la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION pour un montant de 7 296€ TTC ;